



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES BOURSIERS COMMUNAUX

## Programme de la 74<sup>ème</sup> assemblée et ordre du jour

Lieu de l'assemblée	:	<b>St-Cergue</b>
Date	:	<b>vendredi 10 mai 2019</b>
Parking	:	à proximité, suivre la signalisation mise en place ( <b>attention</b> : places limitées !) Merci de privilégier le covoiturage ou les <b>transports publics*</b>
Rendez-vous	:	<b>08 h 45 à la Grande salle du Centre du Vallon à St-Cergue (voir plan), retrait des badges nominatifs, cafés-croissants offerts par la Commune de St-Cergue</b>
Début de l'assemblée	:	09 h 30

### Ordre du jour

1. Introduction du Président
  2. Présentation de la Commune par M. Pierre Graber, Syndic
  3. Présentation du District par M. Jean-Pierre Dériaz, Préfet du district de Nyon
  4. Adoption du PV de l'assemblée de 2018, disponible sur le site ou auprès du secrétariat
  5. Rapport du Président
  6. Admissions - démissions
  7. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes
  8. Approbation des comptes et rapports
  9. Cotisations annuelles
  10. Budget 2020
  11. Remise des diplômes pour 20 ans de sociétariat
  12. Election du Comité
  13. Election du Président
  14. Assemblée 2020: le 8 mai 2020 à Yverdon-les-Bains (75<sup>ème</sup>)
  15. Assemblée 2021 : le 30 avril 2021 à ... (à définir)
  16. Nomination des vérificateurs des comptes pour 2020 (3 personnes - Nord vaudois)
  17. Message de M. Bernard Pouly, Directeur de la division perception et finances de l'Administration cantonale des impôts
  18. Message de Mme Corinne Martin, Cheffe du Service des communes et du logement
  19. Message de M. Pascal Broulis, Conseiller d'Etat, Chef du Département des finances et des relations extérieures
  20. Divers et propositions individuelles (à faire parvenir au Comité jusqu'au 30 avril 2019)
- 11 h 30** Apéritif offert par la Commune de St-Cergue
- 12 h 30** Repas concocté par M. Gilles Pradervand et sa brigade (Boucherie-traiteur, Nyon)
- 14 h 30** Fin du repas
- 14 h 45** Départ visite du Fort des Rousses (sur inscription - France, **carte d'identité à prévoir**)
- 14 h 45** Départ visite de la Dôle (sur inscription - passage sur France, **carte d'identité à prévoir**, ainsi que des chaussures de marche pour ceux désirant redescendre à pied).  
**Animation supprimée en cas de conditions météo défavorables**
- 17 h 30** Fin de la journée

Pour cette manifestation, **nous remercions vivement nos généreux sponsors**, à savoir :  
Notre Commune hôte, la Commune de St-Cergue, les Retraites Populaires, le train Nyon-St-Cergue, Sedelec SA, OFISA Informatique SA, Camandona SA, Romande Énergie SA, Finarbit SA, PHISA SA, la BANQUE CANTONALE VAUDOISE, Nyon-Espaces Verts et TéléDôle SA.



**Prix de la carte de fête : CHF 70.00, à payer avant le 30.04.2019**  
**sur le CCP de l'ACVBC : 10-14567-0 - IBAN CH75 0900 0000 1001 4567 0**

\* **Gratuité du petit train Nyon-St-Cergue sur présentation du menu en y inscrivant vos nom et prénom (parkings le long du parcours du train à L'Asse, Trélex, Genolier et Arzier)**

Le Comité de l'ACVBC